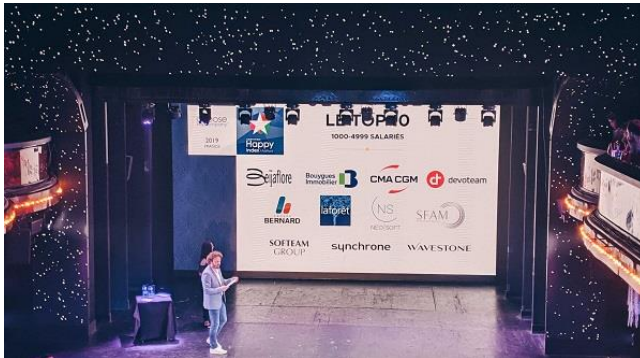


## Synchrone au Top 10 du palmarès Happy at Work

Avec une note de 3,85/5 et un taux de recommandation de 68%, Synchrone obtient la **7<sup>ème</sup> place du classement officiel** de l'enquête (catégorie 1000 à 4999 salariés). Présente au sein du palmarès dévoilé hier lors de la soirée de remise des trophées, Synchrone est officiellement une société "où il fait bon travailler".



Représentée par Delphine BENOEAU, Directeur du Développement, Evelyne YANG, Responsable RH Développement et Clémence ROUX, Social Media Manager, Synchrone était **présente hier à la soirée de remise des trophées 2019 Happy at Work**.

**Labellisée dès sa 1<sup>ère</sup> participation**, Synchrone a décroché cette distinction octroyée aux entreprises « où il fait bon travailler » grâce à une [politique de partage et de bien-être dynamique](#) auprès de ses salariés.

### « Aller plus loin dans la satisfaction des talents »

« Nous sommes très fiers d'obtenir la 7<sup>ème</sup> place du classement national des entreprises où il fait bon travailler. Le label Happy at Work est un gage de l'attention particulière que nous portons à nos salariés et fait foi auprès des nombreux candidats à l'embauche que nous rencontrons dans le cadre de notre forte croissance », indique Delphine BENOEAU, Directeur du Développement.

Evelyne YANG, Responsable RH Développement, souligne quant à elle que « les nombreuses démarches RH mises en œuvres ces dernières années ont permis à Synchrone de se développer sereinement en plaçant les salariés au cœur de l'entreprise. La labellisation n'est pas une fin en soi, et d'autres chantiers vont être mis en œuvre pour aller plus loin dans la satisfaction de nos talents ».



Delphine BENOEAU, Directeur du Développement & Evelyne YANG, Responsable RH Développement

## « Fédérer l'ensemble des salariés »

Classée en **2nde position du palmarès Happy at Work Grand-Ouest**, Synchrone entend fédérer l'ensemble de ses salariés autour de projets participatifs. « *Nous allons par exemple mettre en place au mois de septembre une communauté de réflexion autour du Web et des réseaux sociaux Digital Influencers*, explique Clémence ROUX. *Elle fera partie d'un programme collaboratif plus large, mais chut... c'est encore en construction.*



**Les résultats de l'enquête**, au sein de laquelle plus de 500 salariés de Synchrone ont confié leur ressenti sur leur société, sont **en cours d'analyse**. Les sujets sur lesquels les salariés attendent des améliorations seront traités en priorité par les Métiers dans leurs roadmaps 2020. En attendant, **de nombreuses actions sont au programme du 2<sup>nd</sup> semestre** : projets collaboratifs & transverses, conciergerie d'entreprise, application mobile salariés, mise en place d'une boîte à idées, challenges, etc.

## RAPPEL DE LA MÉTHODE HAPPYINDEX®ATWORK

Le label HappyIndex®AtWork se fonde sur les résultats d'une grande enquête européenne annuelle, élaborée par ChooseMyCompany, 100% participative, 100% digitale et 100% anonyme.

Les salariés de Synchrone ont évalué leur expérience personnelle dans leur environnement de travail. Ils ont répondu à un questionnaire de 18 questions selon 6 dimensions : le développement professionnel, l'environnement stimulant, le management, le salaire & la reconnaissance, la fierté et le plaisir.

L'accréditation au label pour chaque entreprise participante est attribuée par ChooseMyCompany en fonction de trois critères rigoureux :

- une note globale minimum de 3.81/5
- une recommandation > à 60%

### Contact Presse

Vincent DINAH, Chargé de Relations Presse – 01.44.94.78.76 – [dinah@synchrone.fr](mailto:dinah@synchrone.fr)